N° 1. — **Première année.** L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. **Samedi 13 janvier 1906.**

LA VOIX DU PEUPLE

Journal syndicaliste paraissant tous les samedis.

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES DE LA SUISSE ROMANDE

C.I.R.A.

RÉDACTION
Pontaise, 16, Lausanne

ABONNEMENTS
UNE ANNÉE : 3 Fr. 50 — SIX MOIS : 2 Fr. — TROIS MOIS : 1 Fr.
Le numéro : 5 centimes.

ADMINISTRATION
Avenue des Mousquines, Lausanne.

A NOS LECTEURS

Nous avons envoyé ce premier numéro de la „Voix du Peuple" au domicile de tous les camarades dont nous avons pu nous procurer les adresses.

Nous prions instamment les camarades qui ne désirent pas s'abonner à la „Voix du Peuple" de bien vouloir nous retourner le journal, afin de nous faciliter le service de l'administration.

Ceux de nos lecteurs qui garderont ce numéro seront considérés comme abonnés pour le premier trimestre 1906, au prix de 1 fr.

La Commission du journal.

Aux Travailleurs !

Le prolétariat de la Suisse romande possède aujourd'hui *son* journal, tribune libre de laquelle il pourra faire entendre sa voix.

Quelques camarades, des moins impatients, trouveront peut-être que la création de la *Voix du Peuple* n'était pas d'urgente nécessité, et que les journaux professionnels que nous possédons actuellement suffisaient à notre œuvre de propagande.

Cette opinion, peut-être justifiable dans le passé, ne l'est plus à notre époque. Les temps sont changés. Jamais la lutte gigantesque qui se poursuit sans trêve entre le Capital et le Travail ne s'est affirmée avec autant d'acuité que de nos jours.

Devant la formidable poussée montante du prolétariat, la bourgeoisie capitaliste s'organise fortement et défend pied à pied ses privilèges. Actuellement, les plus modestes et les plus légitimes de nos revendications sont discutées par un patronat avide jusque dans leurs plus petits détails, et nous n'arrivons à les obtenir qu'en faisant intervenir la seule force dont nous disposons : l'organisation.

Pour se pénétrer de cette vérité, il suffit de se remémorer les derniers mouvements de salaires qui se sont déroulés en Suisse plus particulièrement. A de modestes demandes présentées par des travailleurs, un puissant patronat a répondu en prenant carrément l'offensive et en décrétant des lock-out.

Aujourd'hui, parce que plusieurs organisations ouvrières veulent pour le printemps prochain tenter d'améliorer leur situation économique, profondément atteinte par des impôts sans cesse croissants et l'entrée en vigueur de nouveaux traités de commerce, le patronat se prépare à résister plus âprement encore, si cela est possible. Une fédération suisse des maîtres d'état se constitue actuellement avec, comme cri de ralliement, précisément le mot d'ordre de faire échec à ces futures revendications. Des comités d'initiative ont déjà été désignés dans les principales villes de la Suisse.

Eh bien ! acceptons courageusement cette nouvelle situation qui n'est point faite pour nous déplaire. Elle nous montre d'abord que notre tactique d'organisation est excellente en tous points puisque nos adversaires séculaires s'en emparent pour l'expérimenter à leur tour. Ensuite elle contribuera à la disparition définitive du contrat individuel de travail, parce que la lutte se poursuivra désormais toujours plus entre la collectivité ouvrière et la collectivité patronale.

Mais cette nouvelle tactique demandera de notre côté une organisation plus étroite que par le passé et une confiance plus grande en l'immense force qui git, à l'état latent, au sein de la masse des producteurs. A la concentration des forces capitalistes, nous répondrons par la concentration des forces prolétariennes.

Par cette organisation méthodique des forces capitalistes, nos modestes boycottages, mises à l'index et grèves partielles tendront à disparaître, ou tout au moins à se limiter à des exceptions. Nos caisses de résistance ne suffiront pas à lutter contre les millions du patronat coalisé. Il faut trouver mieux que la résistance passive. Par une éducation syndicale plus intensive chez les camarades, nous arriverons, quand viendront les jours sombres où le patronat nous accule à la grève, à pouvoir mettre en ligne, immédiatement, tous les moyens dont cette éducation syndicale nous aura pourvus. Par cette mise en ligne spontanée, et par une offensive hardie, nous arriverons plus facilement à faire brèche dans la résistance patronale et nous pourrons faire triompher nos droits.

Mais, si nous voulons étudier ces moyens d'ensemble, si nous voulons renforcer toujours davantage cette force d'action jusqu'au jour ou le prolétariat du monde entier donnera le signal de branle-bas de combat universel, il faut que nous ayons notre organe exclusivement syndicaliste. Il faut que nous puissions travailler nous-mêmes, ouvriers organisés, à notre émancipation intégrale.

C'est pour remplir cette noble tâche que la *Voix du Peuple* a été créée, parce qu'elle est indispensable aux côtés de nos organes purement professionnels existant actuellement. Elle travaillera à identifier une propagande restée jusqu'ici divisée.

Pénétrons-nous de cette éternelle vérité que la question sociale forme un bloc, un tout indivisible qui ne peut se diviser entre les divers groupements de nos forces syndicales, travaillant séparément, sans cohésion et sans mouvement d'ensemble.

Un organe syndical, menant hardiment le bon combat, est donc absolument nécessaire pour compléter l'action des organes professionnels et pour provoquer l'entente entre tous les groupements ouvriers.

Le programme d'action de la *Voix du Peuple* est ainsi tout tracé.

Elle travaillera à étendre et à développer l'organisation ouvrière, à la rendre toujours plus consciente d'elle-même et de sa force ; elle créera un lien de solidarité plus puissant et plus large entre les ouvriers d'un même syndicat et entre les syndicats eux-mêmes ; elle étendra cette conception à toute la classe ouvrière, sans distinction de nationalité ou d'opinion, afin que l'ouvrier sache bien qu'il ne doive voir d'ennemi ou d'adversaire que chez ceux qui l'exploitent ; en un mot elle développera, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, le mouvement syndical et le niveau intellectuel et matériel du prolétariat.

La *Voix du Peuple* sera donc, ainsi que son titre le souligne, un journal fait pour le peuple et — ce qui est mieux encore — un journal fait par le peuple, car seuls les ouvriers syndiqués y auront libre discussion. Souhaitons qu'elle vive et se fraie hardiment son chemin. Alors, sous la poussée des sympathies groupées autour d'elle, elle deviendra l'organe puissant, longtemps désiré, et ses clameurs vengeresses ne seront pas entendues en vain par les dirigeants et les capitalistes.

La Voix du Peuple.

Administration et Rédaction.

Tout ce qui concerne l'administration de la „Voix du Peuple" : abonnements, changements d'adresse, finances, etc., etc., doit être adressé au camarade Gustave JAQUES, administrateur de la „Voix du Peuple", avenue des Mousquines, Lausanne.

Tout ce qui concerne la rédaction de la „Voix du Peuple" : articles de propagande, ordres du jour, communications et convocations de syndicats, etc., etc., doit être adressé au secrétaire de la rédaction : Henri BAUD, typographe, Pontaise, 16, Lausanne.

NOTRE ORGANE

Donnant suite aux décisions du Congrès de Neuchâtel, l'*Union ouvrière de Lausanne* a décidé le lancement de la *Voix du Peuple*, journal syndical, organe officiel de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, paraissant à Lausanne tous les samedis (4 pages de texte sans annonces). Dans son assemblée plénière du 6 novembre dernier, elle a désigné la commission qui assurera la rédaction et l'administration du nouvel organe. Cette commission est formée des camarades Gustave Jaques, tapissier ; Henri Bornand et Charles Bachmann, plâtriers-peintres ; Louis Pettmann, sculpteur, et Henri Baud, typographe. A été désigné comme administrateur de la *Voix du Peuple* : G. Jaques, avenue des Mousquines, et comme secrétaire de rédaction : H. Baud, Pontaise, 16, Lausanne.

L'*Union ouvrière de Lausanne* a pris cette importante décision après avoir longuement consulté, à réitérées reprises, ses syndicats adhérents et les Unions ouvrières de la Suisse romande faisant partie de la Fédération. Il a été demandé à ces organisations si elles étaient fermement décidées à soutenir efficacement un organe syndicaliste. Les réponses parvenues sont très satisfaisantes et font bien augurer de l'avenir. Qu'on en juge plutôt.

Il a été demandé formellement aux syndicats ouvriers faisant partie de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande quels sacrifices financiers ils étaient décidés à consentir en faveur de leur organe, et quel nombre d'exemplaires ils pourraient se charger d'écouler parmi leurs membres. Voici les chiffres contenus dans les différentes réponses rentrées :

Souscripteurs.	Abonnés.	Subsides.
		Fr.
Fédération des syndicats ouvriers de Genève . . .	100	50.—
Union ouvrière de Chaux-de-Fonds	500	—
Union ouvrière de Nyon. .	10	—
Union ouvrière de Vevey .	50	80.—
Union ouvrière de Lausanne.	—	125.—
Syndicats faisant partie de l'Union ouvrière de Lausanne :		
Plâtriers-peintres . .	—	50.—
Cimenteurs	10	20.—
Ouvriers du Livre . .	4	—
Manœuvres et maçons de Renens. . . .	1	—
Chambre syndicale des sculpteurs et mouleurs :		
Section de Lausanne .	13	30.—
Section sœur de Territet	1	16.50
Menuisiers	—	50.—
Chauffeurs et graisseurs	17	30.—
Typographes	—	50.—
Electriciens	10	—
Tapissiers.	15	25.—
Manœuvres et maçons de Lausanne . . .	25	25.—
Totaux	756	551.50

Ainsi, avant même qu'elle ait paru, la *Voix du Peuple* était assurée d'un subside de **551 fr. 50** et d'un nombre d'abonnés de **756**. La Fédération des syndicats ouvriers de Genève a, en outre, voté un subside mensuel de 15 francs, ce qui porte le total des subsides, pour la première année, à 551 fr. 50 + 180 fr. = **731 fr. 50.**

Outre cela, les Unions ouvrières adhérentes à la Fédération ont pris l'engagement, en cas de déficit dans l'entreprise du journal, de répartir ce déficit au prorata de leurs membres cotisants.

Comme on le voit, la création de notre organe syndicaliste a été étudiée avec soin. D'après le bilan établit par la *Commission du journal*, 1500 abonnés, au minimum, sont nécessaires pour que la *Voix du Peuple* puisse vivre de ses propres ressources. Pourrons-nous trouver ce chiffre d'abonnés en Suisse romande ? Nous l'espérons fermement. Cela dépend de l'activité de la commission du journal d'abord, et de la solidarité des camarades ensuite.

En effet, si nous voulons faire de la *Voix du Peuple* un organe de combat, il faut que tous les camarades s'y intéressent. La *Voix du Peuple* ne doit pas être seulement rédigée par un ou deux camarades de la Commission du journal, car la tâche serait par trop lourde ; mais il faut que tous les membres des organisations ouvrières qui s'intéressent au mouvement syndical deviennent nos collaborateurs.

Si cette collaboration générale de toutes les parties de la Suisse romande n'est pas possible par notre indifférence, la *Voix du Peuple* ne remplira pas le but qu'elle se propose et sera, fatalement, appelée à disparaître. Alors nous nous trouverons en présence d'un fait attristant à constater et qui sera celui-ci : les ouvriers syndiqués veulent un organe purement syndicaliste qui soutienne exclusivement leurs intérêts ; ils accordent dans ce but des subsides qui représentent pour eux des privations, et s'engagent à soutenir moralement leur journal ; ils comptent sur les camarades

qui sont à l'avant-garde du mouvement syndical et ceux-ci se montreraient indignes de cette confiance! C'est alors que nous pourrions dire — si l'on nous permet cette expression militaire — que nous sommes un état-major indigne de nos troupes.

Nous espérons que ce reproche ne pourra pas nous être fait. Nous avons entrepris notre lourde tâche avec la conviction que nous seront grandement aidés par les camarades qui écrivent ordinairement dans les journaux socialistes ou corporatifs existant actuellement. Seule, cette collaboration de tous donnera à notre organe une allure vive et fera prendre à la *Voix du Peuple* le premier rang parmi les moyens de combat dont disposent actuellement nos organisations ouvrières.

Aux Camarades.

La vente par les Syndicats.

La *Voix du Peuple* est en vente, au prix de 5 centimes le numéro, au siège de toutes les Unions ouvrières adhérentes à la Fédération romande. En outre, les Syndicats qui voudront s'occuper de la vente recevront à leur siège le chiffre d'exemplaires qu'ils demanderont.

Outre la vente au siège des Syndicats, il pourrait s'organiser un service par l'entremise de collecteurs d'ateliers, qui recevraient le journal directement et en effectueraient le placement dans leur milieu.

Que les Syndicats et les camarades qui accepteraient d'être les dépositaires de la *Voix du Peuple* nous en avisent et ils recevront le prochain numéro et les suivants aux adresses indiquées.

NOTRE PROGRAMME

Dans son assemblée plénière du 6 décembre dernier, l'*Union ouvrière* de Lausanne a discuté le programme de la *Voix du Peuple*, présenté par la Commission du journal.

Après discussion, le programme suivant a été élaboré :

1. L'organe officiel de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande s'occupera de tout ce qui touche au mouvement syndical national et international.
2. Il donnera le plus de publicité possible aux boycottages et mises à l'index régulièrement prononcés par les syndicats ou fédérations.
3. Il discutera toutes les lois de protection ouvrière et de réglementation du travail projetées par les pouvoirs publics.
4. Il s'occupera de tous les mouvements de salaires pouvant intéresser les ouvriers organisés et publiera, autant que les chiffres lui en seront fournis, le produit détaillé des souscriptions faites en cas de grève.
5. Il protestera énergiquement dans tous les cas de levées de troupes en cas de grève et invitera les camarades à refuser de marcher contre des frères luttant pour améliorer leurs conditions économiques.
6. Tous les ouvriers faisant partie d'un syndicat pourront écrire dans le journal, à condition qu'ils s'en tiennent au programme de celui-ci. Toutefois, la commission de rédaction veillera à ce que, en aucun cas, le journal ne devienne la tribune de polémiques injurieuses, de querelles personnelles ou politiques, entre camarades ou entre syndicats. Il n'y pourra pas être fait de propagande politique électorale.
7. Tous les numéros, il sera établi un tableau de la situation financière exacte du journal; ce tableau sera régulièrement publié, de façon à ce que tous les camarades aient constamment un état exact de la situation de leur journal.
8. Le journal insérera gratuitement toutes les communications et convocations émanant des syndicats adhérents à la Fédération.
9. Un délégué de la Commission du journal assistera aux séances de comités et de délégués de l'*Union ouvrière de Lausanne*, au même titre que les délégués des syndicats.

Comme on le voit, la *Voix du Peuple* sera largement ouverte, sans restriction aucune, à *toutes* les opinions. Son programme est suffisamment large pour grouper librement autour de lui toutes les bonnes volontés qui veulent fermement l'émancipation intégrale du travailleur.

SOUSCRIPTION
en faveur de la „Voix du Peuple".

Cédant aux vœux de plusieurs camarades, nous avons ouvert une souscription permanente au bénéfice de la *Voix du Peuple*. Les camarades qui approuvent notre ligne de conduite et la suppression des réclames payantes pourront donc nous faire parvenir leur obole, contribuant ainsi à assurer définitivement l'existence de la *Voix du Peuple*.

Il nous est déjà parvenu la souscription suivante :

Un anonyme, par l'intermédiaire de la Fédération des syndicats ouvriers de Genève, 10 fr.

L'Union ouvrière de Lausanne
aux organisations ouvrières de la Suisse romande.

Chers camarades,

Au Congrès de Neuchâtel, la Fédération romande des Unions ouvrières, définitivement constituée, nous avait chargé de la rédaction et de l'impression d'un journal syndical.

La tâche qui incombait à l'*Union ouvrière* de Lausanne était grande; cependant nous espérons en être venus à bout. Vous trouverez, d'autre part, la composition de la commission du journal. Qu'il nous suffise de vous dire que si nous n'avons pu arriver à paraître plus tôt, c'est, pour une part, en raison des dificultés que nous avons rencontrées du fait que nous ne disposions que d'éléments absolument ouvriers.

Une autre cause de retard a été l'étude de la qustion financière. Ne possédant pas de grands capitaux, l'*Union ouvrière* ne pouvait assumer à elle seule la responsabilité de cette entreprise. Après consultation des organisations adhérentes, l'appui financier nous fut assuré et nous venons aujourd'hui vous présenter le premier numéro de la *Voix du Peuple.*

Les réponses au questionnaire et diverses circulaires que nous avons envoyés aux Unions ouvrières ne permettant pas de prévoir un chiffre suffisant d'abonnés, nous avons décidé, à titre d'essai, de faire paraître la *Voix du Peuple* pendant **trois mois,** pour le prix de **1 franc.**

Si le chiffre du tirage est trop faible en regard des sacrifices que font les syndicats, il nous semble que la conclusion à tirer est que le journal n'est pas nécessaire et qu'il ne remplit pas son but. Dans cette alternative, il nous paraît inutile d'en poursuivre la publication.

Si, au contraire, le nombre des abonnés — 1500 au minimum — est atteint, ce sera avec une vive satisfaction que l'*Union ouvrière* de Lausanne continuera à remplir le mandat que vous lui avez confié.

Espérant qu'après la lecture de ce premier numéro, chaque camarade qui l'aura reçu voudra bien continuer à l'accepter, nous vous informons que le remboursement de 1 franc sera pris en février. Nous prions, d'ores et déjà, chaque abonné de bien vouloir lui réserver bon accueil.

Que chaque camarade s'abonne à la *Voix du Peuple* de préférence à tout autre journal, de façon à ce que la publication de notre organe — propriété de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande — puisse être assurée non-seulement pour trois mois, mais d'une manière continuelle. Ce sera pour nous le meilleur remerciement et la plus grande preuve de sympathie.

Union ouvrière de Lausanne.

Les articles signés n'engagent que l'opinion de leur auteur.

La Maison du Peuple de Nyon.

Un exemple, peut-être unique en Suisse, est en cours de se produire dans la petite ville si industrielle de Nyon.

Alors qu'à Lausanne, Vevey et Montreux, les Maisons du Peuple existantes ou en formation sont plus ou moins entre les mains de la bourgeoisie qui les dirige à son gré et fantaisie, à Nyon, cette déformation du véritable sens de ces institutions a pu être évitée, grâce à la clairvoyance de quelques camarades du Syndicat des métallurgistes, qui ont réussi à convaincre une grande majorité des membres de l'Union ouvrière de cette ville.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, l'Union syndicale décida la fondation d'une Maison du Peuple, un *jaune*, accoquiné à quelques bourgeois, patrons ou pasteurs, s'efforça, en bon politicien qu'il était, de faire dévier l'œuvre de son véritable but; mais on sut déjouer ses manœuvres à travers lesquelles on avait deviné une ambition personnelle, et l'on refusa carrément les offres d'appui qui étaient faites par l'élite bien pensante.

Un comité provisoire d'étude avait été nommé dans une assemblée populaire qui, à vrai dire, n'avait été fréquentée que par une faible minorité d'ouvriers conscients, c'est-à-dire organisés, dans lequel figuraient un ouvrier ou deux très légalitaires, un ou deux pasteurs et un municipal qui avait roulé dans la poussière aux dernières élections communales; ceci soit dit en passant, car la comédie politique nous importe peu. Ce comité fut, dès le lendemain et de par sa composition, frappé de suspicion, et je crois même qu'il ne se réunit jamais.

L'Union syndicale désavoua en assemblée le *jaune* qui avait monté l'affaire et proclama que la Maison du Peuple que l'on voulait édifier devrait être véritablement, et dans toute l'acception du mot, la Maison des ouvriers, élevée avec le seul concours de la classe laborieuse et sans l'appui moral ou financier plus ou moins intéressé de louches endormeurs.

La commission d'organisation se mit aussitôt à l'œuvre et, pour se procurer les premiers fonds, organisa des souscriptions, kermesses, tombolas, conférences payantes, entreprises qui lui ont fourni jusqu'à ce jour un beau billet de mille francs; et, comme les camarades ne veulent certes pas édifier un monument du plus pur style bâtard, art nouveau, où le prétendu agréable prendrait la place de l'utile, il ne leur faudra pas une très forte somme pour arriver à leurs fins.

Voici, du reste, leur manière d'entrevoir la réalisation de leur projet. Ils vont, pendant quelques années encore, continuer de recueillir des fonds des diverses façons indiquées plus haut, auxquels viendra s'ajouter une contribution annuelle que chaque syndicat sera tenu de verser.

Dès que le capital réuni sera suffisant, ils feront l'acquisition d'un terrain au mieux de leurs intérêts. Et c'est à ce moment que le projet devient le plus intéressant. Une fois en possession de ce terrain et, bien entendu, avec le concours d'un architecte de bonne volonté, toutes les organisations se rattachant à l'industrie du bâtiment, maçons, menuisiers, charpentiers, serruriers, etc., se mettront à l'œuvre, soit après la journée, soit le dimanche, soit pendant les périodes de chômage, pour construire eux-mêmes leur Maison du Peuple.

La chose demandera du temps, de l'argent, des peines, mais l'œuvre est possible et les volontés énergiques que renferme l'Union syndicale sauront surmonter et vaincre toutes les difficultés qui se dresseront d'elles-mêmes, ou qu'on aura intérêt à dresser devant elles.

Nous en avons la certitude, Nyon verra sous peu s'édifier ce modeste édifice qui, lui, aura le droit, plus que tout autre, d'écrire sur son fronton les mots : « Maison du Peuple », car cela sera vraiment au peuple, cette maison que les prolétaires auront bâtie eux-mêmes, de leur argent d'abord, et de leurs peines réunies. Ils pourront être fiers de la contempler et de la fréquenter, et plus d'un se dira sans doute : « En voilà une, au moins, que nous avons faite nous-mêmes et qui nous appartient. »

J'ai pensé qu'il était nécessaire de faire connaître cet exemple, unique en Suisse, d'une Maison du Peuple exclusivement de formation ouvrière, et maintenant je terminerai en recommandant aux organisations et camarades qui pourraient peut-être recevoir ou auprès desquels on ferait circuler des listes de souscriptions ou des billets de tombola émanant de la Maison du Peuple de Nyon, d'apporter par leur contribution, si minime soit-elle, qui sa pierre, qui sa poutrelle, qui même sa.... tuile — fût-elle la fameuse tuile — à l'édifice que nos camarades de Nyon vont élever de leurs propres mains et de leur volonté, à la face de toutes les Maisons du Peuple où l'on fait de l'ouvrier un instrument docile entre les mains de quelques bourgeois qu'un peu de philantrophie tranquillise et qui vont disant :

« Nous vous donnerons tout ce que vous demanderez, mais soyez bien sages, bien tranquilles ».

PIERRE QUIROULE.

Les comités de syndicats et les camarades qui ont encore en leur possession des listes d'abonnement à la „Voix du Peuple" sont instamment priés de les retourner au plus tôt à notre administrateur : Gustave Jaques, tapissier, avenue des Mousquines, Lausanne.

Les fonds souscrits par les organisations en faveur de la „Voix du Peuple" sont également à envoyer à la même adresse.

Aux organisations ouvrières.

Nous rappelons à toutes les Unions ouvrières faisant partie de la Fédération les décisions prises au Congrès de Neuchâtel, concernant l'administration et la rédaction de la *Voix du Peuple*. Les plus importantes de ces décisions sont les suivantes :

1. Chaque Union ouvrière s'engage à soutenir de toutes ses forces l'organe officiel et à le répandre le plus possible dans son rayon d'action.
2. Une *Commission du journal* sera désignée dans chaque Union ouvrière. Cette commission sera de trois à cinq membres; une partie s'occupera de la vente au numéro et du recrutement de nouveaux abonnés, l'autre partie aura pour tâche de collaborer assidûment à la rédaction de l'organe.

Les adresses des camarades formant ces *Commissions du journal* sont à envoyer le plus tôt possible à l'administration de la *Voix du Peuple*.

Au Congrès de Neuchâtel, toutes les décisions concernant l'organe syndical ont été prises à l'unanimité des délégués. En conséquence, nous invitons les Unions ouvrières qui n'ont pas adhéré à la Fédération à nommer également cette *Commission du journal,* de même que les organisations ouvrières des villes de la Suisse romande où il n'existe pas encore d'Unions ouvrières.

Ces *Commissions du journal* devront nantir la rédaction de la *Voix du Peuple* de tout ce qui concerne le mouvement syndical de leur milieu. Les plus petits faits se rapportant à la vie syndicale des organisations seront les bienvenus. Nous espérons arriver, par le moyen de notre organe syndical, à ce qu'aucune grève n'éclate en Suisse romande sans que tous les ouvriers organisés connaissent déjà les revendications des camarades en grève et la marche des négociations qui ont précédé la grève, de façon à pouvoir prendre immédiatement les mesures propres à assurer leur solidarité effective aux victimes du mouvement en cours.

Petite Poste.

Pour autant que cela sera possible, nous répondrons sous le titre de *Petite Poste,* dans la *Voix du Peuple*, à toutes les demandes de renseignements qui nous seront faites par nos collaborateurs et nos lecteurs.

Nous utiliserons de même la *Petite Poste* pour toutes les communications que la *Commission du journal* aurait à faire aux camarades, ceci en évitation d'une correspondance suivie qui prendrait beaucoup de temps.

Nous désignerons, dans ce cas, les initiales et la localité de résidence des camarades avec lesquels nous désirons communiquer.

Latude, Ch.-de-F. — Chaleureux merci pour l'appui promis. Impossible de faire entrer l'article envoyé dans notre premier numéro.

Ouvrier de l'alimentation, à Genève. — Merci pour les adresses fournies. Impossible de faire entrer votre article dans notre premier numéro.

Etienne, à C. — Nous publierons le premier de vos *Extraits* dans notre prochain numéro.

Mouvement ouvrier international

La sympathie, comme la raison, est internationale.

Si loin que soient de notre champ d'activité les prolétaires de Russie, d'Angleterre, du Japon, de l'Argentine ou du Natal, leurs souffrances, leurs aspirations, leurs revendications ne vous sont point indifférentes. Bien au contraire, comme le disait l'*Internationale des travailleurs* en son premier Congrès de Genève en 1866, notre affranchissement n'est pas un problème simplement local ou national, il intéresse toutes les nations civilisées, et les mouvements qui s'accomplissent parmi les ouvriers d'au delà les frontières, en faisant naitre de nouvelles espérances, donnent un solennel avertissement de ne pas tomber dans les vieilles erreurs et conseillent de combiner tous les efforts encore isolés. Au reste, quoi qu'on en dise, les travailleurs, débarassés des vanités de clocher, ne reconnaissent que deux nations : d'un côté le prolétariat, les producteurs ; d'autre part la bourgeoisie, les exploiteurs. Il y a des intermédiaires, sans doute, mais en gros la séparation est bien réelle. Cela est tellement vrai, que si l'un de nous, ne parvenant pas à gagner sa vie dans sa propre « patrie », se met à voyager, il trouve partout le même mode de relations : lui, l'ouvrier syndiqué ou pas, il restera salarié, n'ayant à choisir, quand le travail se présente, qu'entre la faim et les conditions plus ou moins dures qu'on lui impose ; et le patron conservera le droit de le renvoyer à son gré, le forçant à rejoindre peut-être la triste théorie des chômeurs. Partout, également, à la moindre petite réclamation, isolée ou collective, l'ouvrier suisse ou étranger verra se dresser devant lui la bonne garde du capital, les policiers et les soldats armés jusqu'aux dents. Leurs costumes varieront avec la latitude, la répression n'en existera pas moins. Et si le patron en Suisse s'appelle Sulzer, ce sera Neumann en Allemagne, ce sera Simpson and Cie en Angleterre, ce sera Durand et de Dion en France, ce sera van der Suïf en Belgigue. L'ouvrier aura beau changer de patrie, il n'y a que le nom du patron qui changera. Le côté international de nos luttes s'impose donc à nous tout naturellement.

Chacun sait d'ailleurs combien les événements d'un pays se répercutent en un autre, comment la fusée révolutionnaire s'est propagée à la fin du XVIII[e] siècle, comment elle a éclaté presque partout en 1848. Les luttes du travail contre le capital présentent actuellement encore une ressemblance frappante, que l'on trouve chez les Français, chez les Allemands, chez les Italiens, chez les Suisses. Eh oui, chez les Suisses où l'on se croit volontiers d'une essence spéciale — comme l'on se croit d'une essence spéciale en France, en Allemagne, en Italie et ailleurs — chez les Suisses dont la situation, en fait, n'est point si glorieuse qu'on veut le dire.

Il est bon, au début de notre revue du *Mouvement ouvrier international*, de préciser notre position dans le monde du prolétariat. Cet historique nous montrera que si l'ordre a régné à Varsovie, il règne à peu près de la même façon — qu'on veuille le croire ou non — en nos cités helvétiques. Tout le patriotisme qui nous reste nous force donc à parler de ce qui s'est fait chez nous. Il en ressortira cette idée — à peine discutable — qu'en Suisse comme ailleurs, les situations tendues, susceptibles de devenir tragiques, vont se multipliant, qu'elles s'accentuent avec le temps comme elles ont été surgissant dans le passé ; que la libre Suisse n'a jamais ignoré les incohérences économiques ; qu'elle ne saurait échapper aux nécessités historiques des changements sociaux ; qu'elle est entraînée dans le courant déjà.

En Suisse, on a tellement entendu ressasser sur les bancs de l'école, à l'atelier, au théâtre, dans les fêtes, dans les églises, dans les journaux, que nous possédons un pays unique dont les institutions libérales font l'admiration du monde entier, qu'on s'imagine facilement que c'est arrivé. La légende de liberté et de bien être est même si bien entretenue que des conflits aigus et terribles ont beau surgir chaque année, complétant régulièrement la série longue des oppressions capitalistes, le peuple Suisse — les paysans et les ouvriers — continue à croire en ses « honorables » maitres.

Notre république séculaire et modèle ne fut-elle pas pourtant, du XV[e] au XVIII[e] siècles, la terre classique de la servitude? Aucun monarque soumit-il jamais ses sujets à plus dur esclavage que les puissants baillis de Berne et de Zurich? N'est-ce pas la Suisse qui fournissait aux souverains les mercenaires au moyen desquels on opprimait les peuples : le fameux 10 août fut-il un mythe? La France elle-même ne fut-elle pas obligée, à trois reprises, en 1793, en 1830 et en 1848, de secouer la Suisse de sa torpeur pour qu'on abolit enfin le régime féodal? Les industriels et les commerçants suisses habitant la Russie, de l'aveu même de la *Revue*, de la *Feuille d'Avis* et de la *Tribune de Genève*, ne sont-ils pas d'infects soutiens de l'ordre tzariste, de l'anachronique empire moscovite, si infects même que les révolutionnaires de là-bas ont dû les menacer ? On n'oserait nier ces faits. Mais ce n'est pas tout. C'est encore à la Suisse que revient l'honneur d'avoir employé la première les troupes contre les grévistes.

En 1869, le gouvernement vaudois apprenant qu'une grève venait de se déclarer à Lausanne, rappela par télégraphe un bataillon qui était parti le matin pour faire un cours de répétition à Moudon ; avant de rentrer à Lausanne, les soldats chargèrent leurs armes et remirent la bayonnette au canon pour rétablir l'ordre qui n'avait pas été troublé.

En 1869, le gouvernement bâlois mit des troupes de piquet à cause de la grève des ouvriers en soierie — probablement dans l'intention d'aider aux grévistes.

En 1869, le gouvernement neuchâtelois, lors de la grève des graveurs et guillocheurs, expédia des armes et des munitions à la Chaux-de-Fonds pour qu'on pût remettre à l'ordre les grévistes qui n'avaient rien fait.

En 1869, le gouvernement genevois permettait, à la haute et basse police, d'assommer les grévistes, soit dans la rue, soit dans les corps de garde.

En 1875, le gouvernement d'Uri, pour un cadeau de 20,000 francs offert par le « Fils de ses œuvres », le fameux Favre n'hésita pas à rassembler des troupes et à faire tirer sur les ouvriers à Göschenen, *sans sommation ;* aussi, quatre mineurs, dont l'un était père de six enfants, y laissèrent-ils leur vie, ce qui fit dire au *Patriote suisse* (journal libéral de la Chaux-de-Fonds) ce qui suit :

« En général on reconnait la louable « énergie déployée par le gouvernement « d'Uri ; avec peu de monde, peu d'em« barras, peu de frais et très prompte« ment, il a terminé cette affaire ».

Sans doute que quatre morts de plus ce n'est rien pour les soutiens d'un régime si agréable, si doux, que la classe des producteurs en meurt, de l'avis de l'avocat Schnetzler, de Lausanne (*Enquête sur les logements, 1894*), trois à quatre fois plus que les riches.

Ce n'est rien, peu de frais, quoi ! Et l'on peut même dire que ce n'est que l'occasion qui a fait défaut à notre vaillante armée pour jouer jusqu'au bout, ces temps derniers encore, son rôle de gardienne de l'ordre — nous allions dire de massacreur.

En 1901, effectivement le gouvernement valaisan mettait toute la gendarmerie et deux compagnies sur pied aussitôt que les mineurs du Simplon firent montre de se mettre en grève. « Soldats, la patrie compte sur vous ! proclama le commandant en chef. On est ici pire qu'en temps de guerre. Vous devez employer vos fusils pour défendre ceux qui veulent travailler contre les grévistes ». Et quatre jeunes gens furent blessés grièvement pour avoir voulu débaucher quelques mécaniciens. Puis, le 3 juillet, on expulsa tous les grévistes étrangers, sous prétexte qu'ils étaient vagabonds.

En 1902, le gouvernement genevois fit charger la foule par la cavalerie du colonel Galiffe. Les troupiers, baïonnettes en avant, eurent la joie d'attaquer à deux reprises un paisible cortège de grévistes, exaspérant tellement la foule, que la plus petite cause eût pu être le signal d'un massacre général.

En 1903, le gouvernement bâlois fit disperser, à la gare, les maçons en grève par ses agents exaltés, sabre au clair.

En 1904, le gouvernement neuchâtelois mit de piquet le bataillon 18, chargé de provoquer les grévistes de la Chaux-de-Fonds, qui ne voulurent pas se laisser provoquer ; le 4 août, finalement, tous les maçons furent expulsés en vertu de l'article 198 du Code pénal, parce que c'étaient des vagabonds, des gens sans aveu qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession.

En 1905, le gouvernement saint-gallois, félicité par le Conseil fédéral, réquisitionna le bataillon 127 pour remettre à l'ordre les forcenés de l'usine Amstutz, Levin et Cie. Pensez donc, ne pas se laisser renvoyer, narguer, affamer par des patrons inexorables sans réagir, sans manifester ; prendre des cailloux et casser quelques machines, ne voilà-t-il pas le plus grand désordre, la plus grave atteinte à la sainte propriété et à l'Etat ! Aussi, leur promit-on, aux grévistes, d'abattre d'une balle le premier qui avancerait.

1869, 1875, 1901, 1905, c'est tout un. Et la république suisse n'a plus qu'à supporter le ricanement des monarchies. Comme ces dernières, elle a ses massacres de travailleurs, elle a ses répressions féroces. Les braves bourgeois suisses ne sont pas en reste ; contre la plèbe besogneuse en quête de quelque amélioration, ils se montrent lâches, violents, acharnés, implacables. Les capitalistes, malgré leurs étiquettes nationalistes, sont bien une même race. Ici comme ailleurs, ils font charger le peuple qui réclame plus de pain ; partout, au Gothard, à Barcelone, à Grammichele, à Châlons, à Chicago, à Lodz, à Trieste, le maintien de l'*ordre* est identique. Lorsqu'ils se sentent menacés dans la plus petite de leurs prérogatives, les gouvernements et les possesseurs perdent vite leur politesse affinée pour se montrer tels qu'ils sont : des conservateurs forts de leurs privilèges, des brutes décidées à ne rien céder.

Qu'il suffise aux travailleurs d'être avertis de cette réalité pour ne plus s'attarder aux conciliations impossibles, à l'entente entre le capital et le travail qu'on entend trop prôner dans certains milieux socialistes.

En vain les philanthropes cherchent à éviter l'orage qui s'annonce, la lutte de classe se dessine chaque jour davantage ; les grèvesdeviennent plus fréquentes, plus grandioses ; des essais de grève générale ont surgi dans chaque pays ; la tendance à la généralisation des mouvements s'affirme et leur portée révolutionnaire grandit en proportion.

Le XIV[e] siècle ayant proclamé le droit à la vie, nous tenons à exercer ce droit, à vivre, à bien vivre: Producteurs de tout, nous réclamons le droit à l'aisance et personne ne saurait mieux le demander que nous-mêmes. Agissons donc.

Mais les bourgeois ne le veulent pas. Et ils nous le font bien voir, si bien même que certains d'entre nous se découragent disant que le pouvoir est trop fort, trop bien armé. Eh ! pas tant que ça, car plus que jamais « il est des hommes qui osent défier le monstre en face et ne se peuvent tenir de le crouler », comme disait La Boétie en 1548. Et nous voudrions précisément en cette revue du *Mouvement ouvrier international*, faire sentir aux timides, aux sceptiques et aux pessimistes, toute la besogne d'émancipation qui s'accomplit. Il est inutile, en tous cas, de s'apitoyer sur des thèmes à déclamations bien faciles et qui ne vous demandent aucun effort — je veux parler du prétendu abrutissement du peuple, de l'impuissance dans laquelle il se trouve à lutter contre ses maîtres. Il est nécessaire, au contraire, de rapporter les essais couronnés de succès, ce qui se fait dans le sens de nos aspirations, afin d'en démontrer les possibilités pratiques. Ce n'est pas en larmoyant sur les usines empestées, sur les salaires dérisoires, sur les taudis désagréables, ce n'est pas en nous lamentant sur nos minimes forces que nous changerons quoi que ce soit. C'est en notant l'importance des grèves en réalité toujours plus fréquentes, plus étendues, plus audacieuses, plus générales, c'est en rappelant les révoltes grandissantes, les formes nouvelles de vie, l'appui inconscient ou décisif que rencontrent les idées de progrès, c'est en exaltant les efforts heureux, les victoires acquises, que nous prendrons confiance en nous-mêmes.

Italie.

Le mouvement d'idées suit son bonhomme de chemin. Il n'y a pas de grève importante pour le moment, mais on se plaint sourdement ; l'électricité est dans l'air, c'est le calme qui précède l'orage. Les paysans sont affamés à la suite des mauvaises récoltes et par les exactions gouvernementales et patronales. Les chemineaux sont mécontents et commencent à s'apercevoir qu'ils ont été trompés par l'Etat qui, après avoir racheté les chemins de fer, n'a pas tenu ses promesses ; et c'est naturel !!

Les sans-travail se multiplient prodigieusement ; l'émigration augmente et l'on n'a pas l'air de trouver de solution ; il y en a bien une, mais on n'en veut pas de celle-là. Il faudrait commencer par exproprier les grands propriétaires fonciers qui laissent leurs terrains en friche, et donner la terre aux paysans qui ne demanderaient pas mieux.

A ce propos une révolte des travailleurs de la terre vient d'avoir lieu à Montorio Romano. Les paysans ont envahi la propriété Palumbo et voulaient la travailler de force, mais l'armée est venue et les a refoulés. Ils croyaient, les naïfs ! que la terre devait appartenir à celui qui la travaille. Les soldats leur ont fait comprendre qu'ils se sont trompés. Vous voulez travailler pour avoir du pain ? C'est du plomb dans les entrailles que le gouvernement vous envoie. C'est dans l'ordre.

* * *

Les mariniers de la Navigation générale italienne, par une attitude décidée et énergique, ont obtenu d'importantes concessions de leurs maîtres, et cela sans avoir recouru à la grève. Notamment :

Une commission composée de mariniers pour la surveillance des vivres ;

Modification de l'horaire : Pour les chauffeurs, 4 heures de travail et 8 heures de repos ;

Pour le restant du personnel du bord, 4 heures de travail et 4 heures de repos ; et d'autres améliorations au sujet de la discipline et des permissions, etc.

Leur organe, *I Lavoratori del Mari*, fait suivre cette énumération d'avantages nouveaux de quelques commentaires que nous traduisons :

« Donc, la force de l'organisation a été « démontrée encore une fois. Et c'est l'ac« tion directe qui a encore une fois triom« phé.

« Non pas les habituels et inutiles inter« médiaires, non pas les politiciens étran« gers et ignorant la vie et les besoins de « ceux qui travaillent, non pas des arbi« trages plus ou moins honorables, mais « l'intervention et l'œuvre directe de tra« vailleurs authentiques ».

Allemagne.

Un des éléments les plus réconfortants de ce temps se trouve dans les grèves de solidarité. La portée morale de celles-ci est toujours très grande et le résultat éducatif des plus profonds. On semble bien, du reste, dans le monde des travailleurs, se rendre compte de plus en plus que les victoires purement matérielles sont souvent illusoires : on obtient cinq centimes de plus par jour, mais le loyer, la nourriture, les vêtements augmentent de prix dans des proportions bien plus fortes. En Allemagne, par exemple, pendant ces sept dernières années, la cherté de la vie s'est accrue de 18 %; certainement que les salaires n'ont pas été augmentés d'autant. Restent donc dans les grèves des facteurs moraux — pratique de la solidarité, apprentissage de l'action — facteurs indispensables pour des mouvements plus décisifs, plus grandioses, plus réellement émancipateurs, la grève générale entre autres.

Bref, les grèves de solidarité pure se multiplient. A Osnabrük, 40 mouleurs de la fabrique de machines Ortmann ont donné leur quinzaine en se déclarant solidaires avec deux camarades congédiés à cause de leur action syndicale.

Exemple à suivre.

Autriche.

Les typographes, pour obtenir satisfaction dans leurs réclamations, viennent d'avoir recours à la *résistance passive*, sorte de sabotage en somme. Ils faisaient, d'une part, un travail exagérément ou scrupuleusement exact, ce qui retardait les livraisons et, d'autre part, ils faisaient des oublis intentionnels exigeant toujours des réparations onéreuses. L'effet n'a pas tardé à se produire et les ouvriers triomphèrent. Remarquons, pour nos camarades allemands qui prétendent combattre les coffres-forts des capitalistes par les gros sous des travailleurs, remarquons qu'ici les caisses de secours pas plus que les organisations de cotisants bien obéissants, n'ont joué le plus petit rôle, précisément

parce que le contrôle des combattants isolés est impossible. Mais voilà, il faut avoir affaire à des travailleurs décidés à ne pas respecter les conditions de travail qu'on leur impose et dont ils souffrent continuellement. Œuvre de conscients.

France.

Comme étrennes républicaines, le gouvernement français à octroyé à 26 de nos camarades révolutionnaires 36 ans de prison et 2,600 francs d'amende.

Voici pourquoi. C'est qu'il y a quelques semaines, au moment du départ de la classe, l'*Association internationale antimilitariste* avait publié un manifeste où l'on pouvait lire ceci : « Tavailleurs, vous vous devez avant tout à la classe ouvrière. La patrie bourgeoise qui vous réclame des années de servitude et qui exige au besoin le sacrifice de votre existence, n'a jamais été pour vous qu'une marâtre.

« Vous ne lui devez ni dévouement, ni obéissance.

« Quand on vous commanderad e décharger vos fusils sur vos frères de misère — comme cela s'est produit à Châlons, à la Martinique, à Limoges — travailleurs, soldats de demain, vous n'hésiterez pas, vous n'obéirez pas. Vous tirerez, mais non sur vos camarades. Vous tirerez sur les soudards galonnés qui oseront vous donner pareils ordres.

« Quand on vous enverra à la frontière défendre le coffre-fort des capitalistes contre d'autres travailleurs abusés comme vous l'êtes vous-mêmes, vous ne marcherez pas. Toute guerre est criminelle. A l'ordre de mobilisation vous répondrez car la grève immédiate et par l'insurrection ».

Ces opinions qui froissent les croyants du patriotisme, comme le protestantisme a choqué les religieux du temps jadis, ont valu à leurs protagonistes un bâillon sérieux.

Hervé, quatre ans de prison ;

Yvetot, Almereyda, Sadrin, trois ans ;

Grandidier, deux ans ;

Bousquet, Garnery, Coulais, quinze mois ;

Desplanques, Dubéros, Urbain Gohier, Clément, [illegible] par la Commission du journal. [illegible]

Après, Lequery, Laporte, Rogeon, Pataud, Bosche, Bontemps, Nicolet, Le Blavec, Costagué, Merle, Mouton, Frontier, Chauvin, un an de prison ;

Peneau, dix mois.

Sous les coups du prolétariat, la bourgeoisie exulte, rage, sévit. C'est bien. Les propriétaires, les rentiers, les magistrats, les négociants qui sont chargés de rendre la justice (!) ne peuvent faire abstraction de leur esprit de classe : ils trouvent recommandable que la troupe défende les patrons et ils ne veulent admettre que les soldats tirent ailleurs que sur les grévistes ; ils condamnent férocement ceux qui, ne possédant rien, se placent dans une situation de révoltés ! Ne voilà-t-il pas la plus belle preuve de l'existence des classes, et n'est-ce point là un épisode de la *lutte de classes* que ce procès où des bourgeois prétendaient juger sans haine et sans crainte ?

Toutes nos sympathies aux énergiques militants français qui ont si bien compris qu'à côté de la propagande syndicaliste qui s'extériorise dans les grèves, doit se faire une propagande antimilitariste pour empêcher les prolétaires enrégimentés de tirer sur les prolétaires civils qui s'agitent.

* * *

Ces jours derniers, après deux mois de propagande intense et syndicale, les commis en épicerie se mirent en grève ; ils rendent compte du conflit en ces termes :

« Pour la première fois, notre jeune syndicat entrait en lutte directe avec les forces patronales et l'inertie régnant en maîtresse dans notre corporation.

« Pour la première fois, après l'épreuve de 1898, nous avons montré que le rôle d'esclaves ne nous convenait plus et que nous étions à même, dans un laps de temps plus court que nos maîtres ne le désirent, de leur imposer notre programme entier de revendications. Par nous-mêmes, par nos seules forces syndicales, par notre énergie et notre volonté, nous avons fait trembler le patronat de l'épicerie. »

En effet, les garçons en épicerie ont obtenu à peu près tout ce qu'ils désiraient : le *repos hebdomadaire* tout d'abord ; puis l'obligation de prendre sa *nourriture* chez l'employeur — vieux reste de servage modernisé — est supprimée ; la *liberté de coucher* où ils le veulent est octroyée enfin.

Le grand négociant Dufayel a bien essayé d'exercer son despotisme en voulant renvoyer de sa maison tous ceux qui n'avaient pas repris le travail à date fixée. Mais cette menace de l'empereur de la rue Clignancourt ne servit à rien ; ni ses entrées dans la presse, ni les coups de main du préfet de police, ne purent venir à bout de la résistance des travailleurs.

A quand l'agitation des employés en Suisse ?

* * *

[illegible] tion des organisations adhérentes, l'appr- [illegible]

P.-S. — Nous prions les journaux corporatifs, syndicalistes, socialistes-révolutionnaires, de bien vouloir faire l'échange avec notre *Voix du Peuple*, ceci afin de pouvoir renseigner complètement nos camarades sur l'agitation ouvrière d'un peu partout.

AVIS ET CONVOCATIONS

Sous ce titre, la *Voix du Peuple* insérera gratuitement toutes les communications intéressant le mouvement administratif des syndicats ouvriers, soit les convocations, les ordres du jour, les résolutions prises, en un mot tout ce que les comités de syndicat ont à communiquer à leurs membres. Pour paraître dans la même semaine, ces communications doivent parvenir à notre rédaction le jeudi à midi, au plus tard.

L'administration de la *Voix du Peuple* veillera à ce que tous les camarades abonnés de la Suisse romande reçoivent leur journal très régulièrement le samedi, avant midi. Comptant sur ce service régulier, les comités de syndicats, de fédérations et d'Unions ouvrières pourront donc largement utiliser la *Voix du Peuple* pour toutes les manifestations de leur mouvement syndical.

Les camarades faisant partie des comités d'organisations ouvrières se plaignent souvent des frais élevés qu'entraînent les convocations de leurs administrés et du peu de participation aux assemblées des organisations. Il serait peut-être utile d'imiter ce que font quelques sociétés bourgeoises qui possèdent un organe officiel. Ces sociétés font insérer leurs convocations avec ordre du jour dans leur organe officiel et un membre du comité envoie un numéro du journal à tous les membres de la société.

Voilà une excellente façon de faire de la propagande et de répandre la *Voix du Peuple*. Nous la recommandons à tous les syndicats, surtout que cela ne coûte pas plus cher que des convocations faites par le canal du service postal.

Fédération des Unions ouvrières
DE LA SUISSE ROMANDE

Section Vorort pour 1905-1906 : Vevey.

Adresses du Comité central : *Président,* Léon WAEKEL, rue de Lausanne, 5 ; *Secrétaire,* Théodore FUCHS ; Louis BOURGUIGNON ; Valentin MAUMARY ; STEINEGGER ; ROUILLER et LIAUDET.

Toute correspondance concernant la Fédération des Unions ouvrières doit être adressée à Léon Waeckel, rue de Lausanne, 5, Vevey.

Union ouvrière de Lausanne.

Mardi 16 janvier, à 8 ½ heures très précises du soir, au local, Maison du Peuple, assemblée de délégués.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Nomination de deux membres du comité (vice-président et adjoint).
3. Nomination des délégués au Congrès de Vevey.
4. Communications du comité.
5. Propositions individuelles.

Nous invitons les syndicats ouvriers de Lausanne et environs à retourner au plus tôt, à l'adresse indiquée, les feuilles de souscription d'abonnements à la Voix du Peuple.

Le Comité.

Camarades !

Envoyez-nous les noms d'abonnés possibles à la Voix du Peuple. Nous leur ferons le service gratuit pendant un mois ; après quoi, nous leur demanderons de s'abonner.

Commémoration du 22 janvier.

L'*Union ouvrière de Lausanne* organisera prochainement, avec le concours de tous les syndicats et sociétés ouvrières de la ville, un grand meeting en l'honneur de la Révolution russe. Il y aura, en effet, le 22 janvier prochain, une année que nos camarades russes ont levé l'étendard de la révolution, et ils n'ont cessé depuis de prodiguer leur sang pour l'émancipation du prolétariat russe. Cette date mémorable ne doit point passer inaperçue. Le prolétariat du monde entier affirmera, ce jour-là, sa complète solidarité avec les révolutionnaires russes.

APPEL

Pour faire vivre la *Voix du Peuple*, pour mettre le numéro à 5 centimes et l'abonnement annuel à 3 fr. 50, *c'est-à-dire à moitié du prix habituel des hebdomadaires,* nous devons nous imposer les plus lourds sacrifices. Nous demandons à tous ceux que notre œuvre intéresse, à tous ceux qui sont d'accord avec nous, de nous aider. *Ils le peuvent en nous envoyant des souscriptions qui allègeront nos charges.* **Ils le peuvent surtout en s'abonnant et en faisant abonner leurs amis.** La vente au numéro entraîne pour nous de bien plus grands frais et de plus grandes difficultés ; aussi nous répétons à tous :

Abonnez-vous vous-même et faites abonner les autres.

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il nous parviendra deux exemplaires.

Agenda ouvrier suisse. — Edité par Fritz Ruedi, imprimeur, Maupas, Lausanne, l'*Agenda ouvrier suisse* vient de paraître ; il en est à sa neuvième année.

Contenant, en un pratique format de poche, une foule de renseignements et adresses sur les organisations ouvrières suisses, il est appelé à rendre de très grands services à tous les ouvriers organisés.

A ce propos, nous signalons aux Unions ouvrières et autres groupements syndicaux, le fait que la partie *Lausanne* de l'*Agenda ouvrier suisse* a été rédigée par le comité de l'*Union ouvrière* de cette ville, d'accord avec l'éditeur. Il serait bon que cet exemple fût suivi ailleurs, de façon à ce que tous les syndiqués puissent trouver rapidement les adresses exactes dont ils ont besoin pour la propagande.

L'*Agenda ouvrier suisse* est en vente chez l'éditeur, au prix de 1 fr. 50.

☛ *L'administration, la rédaction et la composition de la* VOIX DU PEUPLE *sont entièrement exécutées par des ouvriers syndiqués.*

Editeur responsable : UNION OUVRIÈRE DE LAUSANNE

Lausanne. — Imp. G. Amacker.

LA VOIX DU PEUPLE

Journal syndicaliste paraissant tous les samedis

Organe officiel de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande

LE NUMÉRO : 5 CENTIMES

Abonnement pour le 1er trimestre 1906 : 1 franc.

CAMARADES,

La *Voix du Peuple* est la propriété collective des ouvriers groupés dans la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande. Elle n'est l'organe d'aucun parti politique. Elle est la tribune du haut de laquelle le prolétariat organisé peut clamer ses justes revendications.

La *Voix du Peuple*, pour vivre, a besoin de l'appui et de la solidarité de tous les camarades, car elle ne peut pas compter, comme tous les autres journaux, à quelque opinion qu'ils appartiennent, sur le fructueux produit des annonces et des réclames. Le but qu'elle poursuit, son essence même, lui interdisent cette combinaison. En effet, il est peu conséquent, pour un journal syndical, de poursuivre l'émancipation intégrale des travailleurs, de soutenir et de défendre énergiquement leurs revendications, et, dans la place réservée ordinairement aux annonces, insérer des réclames en faveur d'industriels et de commerçants qui exploitent leurs salariés.

Seuls les ouvriers organisés, en la répandant le plus possible, en lui apportant sans cesse de nouveaux abonnés, pourront faire vivre la *Voix du Peuple,* seul journal syndicaliste existant dans la Suisse romande.

Nous comptons fermement sur le concours et la solidarité de tous les camarades.

La Commission du journal.

MAISON DU PEUPLE DE LAUSANNE

Jeudi 25 janvier, à 8 ½ h.

CONFÉRENCE

publique et contradictoire

sur

LA COOPÉRATION COMMUNISTE

par le camarade **ADRIEN WYSS**, député, à Genève

Union Ouvrière de Lausanne.

Ouvriers, Travailleurs !

Quelle que soit votre religion,
Quel que soit votre parti politique,
Quelle que soit votre profession,
Pour le repos des employés,

N'achetez rien le dimanche

Et, en semaine, donnez la préférence aux magasins qui

FERMENT LE DIMANCHE

LA VOIX DU PEUPLE

Journal syndicaliste

BULLETIN D'ABONNEMENT

à détacher et à envoyer sous pli ouvert, avec affranchissement de 2 centimes.

A l'Administration de la Voix du Peuple,
Lausanne.

Je m'inscris à un abonnement à la Voix du Peuple, pour le 1er trimestre 1906, au prix de 1 franc.

Signature ....

Adresse bien lisible : ....

....

....